

LE CONSERVATOIRE

Procédure d'inscription

Les réinscriptions

Les familles des élèves déjà inscrits ont reçu les modalités de réinscription en direct sur le logiciel iMuse.

A remplir avant le 31 juillet.

- Les plannings de Formation musicale et de danse sont envoyés par mail à toutes les familles au cours de l'été.
- Le planning de tous les autres cours est organisé avec les familles directement par les enseignants lors de la semaine rencontre parents/professeurs du 8 septembre.
- Calendrier des permanences disponible à partir du 20 août sur le site internet de la ville.

Les inscriptions

Elles sont dématérialisées.

Un lien pour accéder au formulaire de pré-inscription sera disponible à partir du mardi 8 juillet sur le site de la Ville de Rungis.

La clôture des inscriptions aura lieu le samedi 6 septembre.

Attention !

- Suivant le nombre de places disponibles dans certaines classes d'instrument, les inscriptions s'effectueront sur liste d'attente.

Le conservatoire reste joignable par mail, téléphone et sur RDV entre le 30 juin et le 18 juillet

Réouverture du bâtiment le 1^{er} septembre

Du lundi au jeudi : 9h à 12h et 14h à 18h

Le vendredi : 9h à 12h et 14h à 17h30

Samedi 6 septembre : Journée des associations.

Le conservatoire sera présent pour tout renseignement ou inscriptions.

Du 8 au 13 septembre : Permanences de rencontre familles/professeurs pour les plannings des cours individuels, disponible sur site de la ville à partir du 20 août.

Ouverture du bâtiment et du secrétariat de 9h à 12h et 14h à 20h, le samedi 13 de 14h à 16h

Reprise des cours : Lundi 15 septembre 2025



Les disciplines enseignées au conservatoire

1. Danses, enfants, ado et adultes

Danse classique avec Elioska, à partir de 4 ans
Danse contemporaine avec Sophie, à partir de 4 ans
Danse Hip Hop, à partir du CP
Renforcement musculaire avec Karine, ado et adultes

2. Arts plastiques, enfants (à partir de 4 ans), ado et adultes

Arts plastiques, cours collectifs avec Martina

3. Je suis en CP

Atelier découverte le mardi et/ou le jeudi

le mardi : violon, alto, violoncelle, flûte, clarinette, basson

le jeudi : flûte, saxophone, cor, trompette, trombone, tuba, contrebasse

4. Musique à partir du CE1 (Cursus général)

Les instruments dans un cursus, temps de cours suivant le niveau, évaluations, FM obligatoire

Instruments :

Violon avec Emmanuelle ou Richard
Alto avec Richard
Violoncelle avec Isabelle
Contrebasse avec Sylvain
Flûte avec Franck ou Florence
Hautbois avec Yan
Clarinette avec Marial ou Philippe
Saxophone avec Anthony
Basson avec Valérie
Cor avec Joël
Trompette avec Carole
Trombone avec Julie
Tuba avec Alexander
Piano avec Florence, Clotilde ou Quôc-Vinh
Harpe avec Claire
Guitare avec Adrien ou Matthias
Orgue avec Margot
Percussions avec David

5. Musique pour les adultes

Chœur du monde avec Delphine

Chœur de chambre : voir avec Delphine pour l'inscription

Ensemble vocal et instrumental « Le colibri » avec Amélie

- S'adresse à : Adultes et adolescents
- Conditions d'accès : Gratuit
- Descriptif : Atelier vocal inclusif destiné à partager des moments artistiques entre personnes en situation de handicap et personnes valides, cet atelier fait partie des activités hebdomadaires du GEM Les colibris de Rungis.

Instruments :

Formation musicale obligatoire les 2 premières années pour les débutants (Cursus adultes)

Violon avec Emmanuelle ou Richard
Alto avec Richard
Violoncelle avec Isabelle
Contrebasse avec Sylvain
Flûte avec Franck ou Florence
Hautbois avec Yan
Clarinette avec Marial ou Philippe
Saxophone avec Anthony
Basson avec Valérie
Cor avec Joël
Trompette avec Carole
Trombone avec Julie
Tuba avec Alexander
Piano avec Florence, Clotilde ou Quôc-Vinh
Harpe avec Claire
Guitare avec Adrien ou Matthias
Orgue avec Margot
Percussions avec David
Chant lyrique avec Delphine
Piano jazz avec Joël

6. Pratiques collectives (avec plusieurs années de pratique instrumentale)

Atelier jazz

Ensemble de flûtes (à partir du 2° cycle)

Ensemble de guitares (à partir du 1er cycle)

Musique de chambre

Orchestre à cordes (à partir de la 2° année)

Harmonie Junior (à partir de la 2° année)

Orchestre du Théâtre de Rungis (orchestre symphonique pour les 3° cycles)

7. Musiques actuelles amplifiées, enfants à partir de 7 ans et adultes

Cours collectifs

Atelier afro cubain avec Samy
Atelier salsa avec Samy
Atelier bata marimba avec Samy
Atelier djembé avec Samy
Atelier avec Pascal et Yves
Atelier chant avec Isabelle, 1 fois par mois
Atelier MAO avec Yves
Le moment clé avec Pascal

Cours individuels de 30'

Batterie avec Samy ou David
Chant avec Isabelle
Chant jazz avec Isabelle
Clavier avec Julian
Guitare avec Christian, Pascal ou Yves
Guitare jazz avec Christian
Guitare basse avec Yves
Contrebasse jazz avec Sylvain

Les instruments suivants peuvent être loués au conservatoire (sous réserve d'instrument disponible) :

Violon, alto, violoncelle, contrebasse, flûte traversière, hautbois, clarinette, basson, saxophone, cor, trompette, trombone, tuba

Renseignements au secrétariat.

TARIFS 2025-2026

Tarifs 2025-2026	Rungissois	Extérieurs
	Trimestre	Trimestre
Cotisation de base : <ul style="list-style-type: none"> • <i>Cours individuel</i> • <i>Formation musicale suivant les cursus</i> • <i>Option pratiques collectives</i> 	62,50 €	203,60 €
Formation musicale seule - Moments clés MAO - Cursus CP <i>Option Pratiques collectives</i>	31,25 €	67,90 €
Classes CHAM Instrument, Formation musicale et Pratique collective	62,50 €	75,00 €
Classes CHAM Formation musicale et Pratiques collectives	31,25 €	37,50 €
Pratique de deux instruments ou chant (cours individuels)	93,75 €	305,40 €
Pratique de trois instruments ou chant (cours individuels)	125,00 €	407,20 €
Danse - Renforcement musculaire	62,50 €	77,40 €
Pratiques collectives seules (Musique de chambre - Orchestres - Ateliers chant Ateliers jazz et Musiques Actuelles - Chorales - Arts plastiques)	31,25 €	31,25 €
Location d'instruments	34,70 €	34,70 €

- ◆ L'inscription annuelle au Conservatoire (cotisation de base) comprend un cours de formation musicale et un cours d'instrument.
- ◆ Les élèves des classes de danse ont accès aux cours de formation musicale et aux chorales.
- ◆ Les tarifs des participations familiales sont trimestriels. Tout trimestre commencé est dû.
- ◆ Les 3 trimestres s'entendent comme suit : du 1^{er} octobre au 31 décembre, du 1^{er} janvier au 31 mars et du 1^{er} avril au 30 juin.
- ◆ Le contrat de location d'instrument n'inclut pas l'extension d'assurance qui devra être souscrite obligatoirement par les familles. Les instruments seront remis aux familles sur présentation de l'attestation d'assurance. Sur celle-ci doivent figurer le nom de l'instrument, sa valeur et la date d'échéance.